

GUIDE

ENSEIGNANT - TUTEUR

FOAD



Formation Ouverte et à Distance



/// BIENVENUE SUR LES FOAD

Vous allez devenir enseignant-tuteur d'une formation ouverte et à distance (FOAD) de l'Université de Tours.

L'université de Tours propose une offre de formation à distance visant à renforcer l'autonomie et la réussite de ses étudiants.

Celle-ci repose sur des cours en ligne conçus par des enseignants spécialistes de leur domaine. Ils mettent également en œuvre les activités interactives présentes dans le cours et assurent le tutorat des étudiants. Il s'agit du cas de figure le plus répandu. A noter cependant que la mission de tuteur peut possiblement être déléguée à un autre enseignant, familier du champ scientifique pour chaque cours concerné. Dans les deux cas, nous utiliserons le vocable : enseignant-tuteur.

L'objectif de ce guide est donc de vous apporter des éléments pour vous aider à assurer votre fonction d'enseignant-tuteur, autour de la place et du rôle du tuteur à distance dans le cadre d'une FOAD.



SOMMAIRE

I / Place et rôle du tuteur dans l'organisation de la FOAD	7
II / Avant la rencontre avec les étudiants	9
II / 1 - Modalités de travail distanciel	9
II / 2 - Coordination tuteur/concepteur et appropriation des contenus d'enseignement	11
III / Durant la formation	12
III / 1 - Modalités de travail tutoral	13
III / 2 - Rôle pédagogique et conseils méthodologiques	14
III / 3 - Animation du cours et régulation des interactions	15
IV / Le rôle d'évaluateur	16
/// Bilan de l'activité de l'enseignant-tuteur	17
/// Conclusion	17



I / PLACE ET RÔLE DU TUTEUR DANS L'ORGANISATION DE LA FOAD

En tant qu'enseignant-tuteur, vous serez **en charge de l'accompagnement des étudiants** tout au long de la formation.

Vous serez ainsi l'un des interlocuteurs les plus actifs de l'étudiant et votre rôle est celui qui est le plus proche de ce qui est exercé en présentiel autour de *l'appropriation des compétences disciplinaires* et de la *construction des apprentissages*.

Si vous avez déjà une expérience d'enseignement en présentiel, celle-ci peut constituer un point d'appui significatif. Vous observerez cependant deux grandes différences :

- Vous devrez accompagner l'étudiant dans l'organisation de son travail pour lui permettre de s'approprier les éléments d'enseignement, en tenant compte du fait que la relation pédagogique instaurée est une relation à distance. Vous allez devoir mettre en œuvre concrètement les activités du cours. Vous aurez aussi à lui faire comprendre, si ce n'est pas déjà le cas, l'implication dans la formation qui est attendue et nécessaire, considérant que le niveau de ces formations ne peut que s'accompagner d'une autonomie suffisante de l'étudiant pour réussir et s'approprier son parcours. Mais développer l'autonomie de l'étudiant ne signifie pas le laisser seul face à ses difficultés et sans ressources extérieures : vous aurez donc aussi à orienter, aider à l'apprentissage, encourager si nécessaire, et, enfin, suivant les situations, évaluer les productions des étudiants.
- La distance physique effective qui vous oblige à **(re)penser la relation pédagogique et didactique** sous un mode différent. En tant que tuteur, vous avez un rôle d'accompagnement de l'apprentissage mais aussi de médiateur d'un lien social. L'enseignant-tuteur doit en quelque sorte **créer une forme de présence à distance** et vous devez vous interroger sur les notions de présence/distance de l'enseignant ou de l'apprenant et leurs modalités concrètes.

Votre mission

Mettre en œuvre les modalités effectives de l'enseignement sur la plateforme dans le cours que vous allez tutorer.

Selon les cours et les modalités d'interaction retenues, plusieurs activités pourront vous être demandées :

- Animation des relations dans le « groupe étudiants » ,
- Aide à l'organisation de l'étudiant et à l'appropriation des modalités méthodologiques distancielles,
- Le cas échéant, relais du concepteur du cours et maîtrise des contenus d'enseignement,
- Accompagnement pédagogique aux apprentissages,
- Evaluation et communication avec le secrétariat (transfert de notes, etc.).

Les **tâches** qui vous incombent sont de plusieurs ordres : certaines doivent être menées en amont de la formation elle-même, d'autres durant celle-ci.

II / AVANT LA RENCONTRE AVEC LES ÉTUDIANTS

Avant le premier contact avec les étudiants, vous réfléchirez aux modalités de travail distancié dans leurs aspects techniques et concrets comme dans les tâches qui seront les vôtres en termes d'enseignement.

II / 1 - Modalités de travail distancié

D'un point de vue pratique, il vous faudra en premier lieu :

- Maîtriser les éléments techniques de la plateforme ;
- Repérer les interlocuteurs qui vont être les vôtres en fonction des tâches des uns et des autres ;
- Identifier la façon dont se répartissent les rôles administratifs, pédagogiques et techniques de chacun dans la mise en œuvre effective du parcours (aspects techniques, aspects pédagogiques, organisation générale, etc.). Cela suppose généralement de s'abonner aux espaces transversaux de communication qui existent pour la formation dans laquelle vous intervenez ;
- Identifier les ressources d'aide éventuellement mises à disposition des étudiants au sein du dispositif de FOAD dans d'autres espaces que votre propre cours (forum général, conseils méthodologiques transversaux, etc.) ;
- Selon votre expérience, vous pourrez être accompagné dans l'appropriation de votre mission par le responsable de la formation ou les services TICE concernés.

Se familiariser avec l'ensemble de ces dimensions avant le premier contact avec les étudiants paraît donc incontournable.

Le rôle du tuteur est d'inviter ensuite les étudiants à faire de même et de leur faciliter l'accès aux informations s'ils en expriment le besoin. Vous leur permettrez ainsi de se familiariser avec les modalités techniques distancielles pour entrer au plus tôt dans les contenus des enseignements.

Vous pourrez donner les informations utiles dans un document à votre convenance (dans le forum, par un mail, par un document déposé sur le cours, etc.). Il est nécessaire que vous explicitiez dès le début de la formation :

- *les éléments organisationnels incontournables comme vos périodes et horaires de disponibilité, vos périodes d'absence / de congés durant lesquelles l'étudiant saura qu'il n'aura pas de retour de votre part,*
- *les outils de communication qui seront utilisés pour les échanges (messagerie électronique, forum de discussion, outils de web conférence, etc.),*
- *les attentes qui sont les vôtres dans les interactions liées au cours (modalités de travail, modalités d'évaluation, investissement des étudiants, collaboration),*
- *la manière dont vous envisagez l'utilisation des interfaces distancielles (forum, échanges synchrones, calendrier, carnet de route éventuel, et autres).*

II / 2 - Coordination tuteur/concepteur et appropriation

des contenus d'enseignement

Si vous n'êtes pas le concepteur du cours, vous devrez connaître le contenu du cours que vous tutez, et, pour les cours fondés sur des documents en ligne servant de base au travail personnel des étudiants, en avoir pris connaissance de manière suffisante pour répondre aux questions des étudiants. Il vous faudra aussi vous efforcer de **comprendre la structure des enseignements proposés** et particulièrement **les activités** qui sont attendues.

C'est en effet sur le **suivi des activités** que reposera une grande partie du travail du tuteur : il importe donc de savoir dans quel contexte notionnel les choses ont été prévues et ce qui est attendu.

Si vous en avez la possibilité (ce sera pratiquement toujours le cas dans les FOAD), vous devrez travailler en collaboration avec le concepteur du cours et ne pas hésiter à vous faire expliciter certains éléments qui ne seraient pas clairs ou à suggérer des modifications utiles (par exemple pour la compréhension des consignes, le choix de ressources, etc.).

III / DURANT LA FORMATION

Une fois que le travail préalable d'appropriation des modalités de la formation et des contenus des enseignements est fait, le tutorat commence dans sa phase de contact direct avec les étudiants. Plusieurs questions peuvent alors se poser à vous (et d'autres bien entendu) :

- Comment faire participer tous les apprenants dans les délais impartis ?
- Comment créer des liens avec des apprenants que l'on ne rencontre pas ?
- Comment être présent quand le besoin s'en fait sentir tout en développant l'autonomie des étudiants ?
- Comment permettre aux étudiants de créer des liens entre eux sans se rencontrer ?
- Comment s'approprier l'environnement technique ?
- En quoi le rôle de l'enseignant «en présence» est-il différent de mon rôle de tuteur «à distance»? En quoi est-il similaire ? ...

Pour mettre en œuvre votre accompagnement à distance et prendre en compte les questions posées précédemment, choisissez des outils d'accompagnement à distance et des modalités de travail tutoral avec lesquels vous avez l'habitude de travailler ou que vous pourrez aisément appréhender. Et cela dans le respect des attentes précisées ici, au travers des points qui suivent :



III / 1 - Modalités de travail tutorial

En tant qu'enseignant-tuteur, vous serez **l'interlocuteur, l'interface** entre les contenus scientifiques proposés dans le cours et l'apprenant qu'est l'étudiant. Les situations que vous rencontrerez en tant que tuteur seront multiples quant à la conception du cours, le type d'activités à encadrer, le degré d'autonomie de vos étudiants, votre propre rapport au guidage formatif, etc. De manière générale et synthétique, en sachant que vous aurez à faire avec des contextes divers, vous pouvez considérer que vous serez en relation avec les apprenants pour :

- Vous rendre « présent » aux étudiants dans cette configuration particulière de la distance physique et générer des dynamiques interactives de travail dans ce contexte ;
- Échanger avec eux sur les différents travaux à réaliser dans le cadre de la formation et les conseiller sur la méthodologie et l'organisation de leurs activités ;
- Animer et réguler les interactions dans le cours ;
- Réguler, le cas échéant, les éventuelles activités collaboratives (forums thématiques, travaux de groupe entre étudiants) ;
- Répondre aux questions et dynamiser les échanges ;
- Corriger les travaux et évaluer l'unité d'enseignement que vous tutez ;
- Répondre aux étudiants en cas de difficultés techniques, ou les orienter vers le service approprié.

III / 2 - Rôle pédagogique et conseils méthodologiques

Vous allez **accompagner les étudiants dans l'appropriation des contenus notionnels et conceptuels** du cours ou dans l'acquisition de nouvelles compétences, notamment par le biais des activités proposées.

Selon la forme retenue dans le cours, les activités peuvent avoir été pensées par le concepteur du cours ou vous serez parfois amené à proposer vous-même ces activités. Selon les situations, il vous revient de préciser, quand c'est nécessaire, ce qui est attendu des étudiants pour réussir et éventuellement de préciser le cadre de ces activités.

Les modalités des travaux, le calendrier de rendu, le type de dépôt et de correction peuvent vous être imposés par la conception même du cours mais – en accord avec le responsable de la formation – vous pourrez choisir de modifier les éléments qui vous paraîtraient pertinents en fonction de l'usage effectif que l'étudiant ou vous-même pourriez en faire.

III / 3 - Animation du cours et régulation des interactions

Vous devrez vous **rendre disponible** aux étudiants **de manière régulière et suffisamment fréquente**.

Cette présence est nécessaire pour répondre aux questions, donner d'éventuelles explications complémentaires, définir un terme, soumettre des ressources ou proposer des documents.

Des outils peuvent ainsi être mis à la disposition des étudiants comme une bibliographie, des éditeurs html, des liens hypertextes, des index, des glossaires, une Foire Aux Questions, des auto-évaluations, ...

Une consultation hebdomadaire du cours sur la plateforme et de son forum de discussion semble une pratique raisonnable. En cas d'absence durant plusieurs semaines, vous devrez impérativement en informer les étudiants (par exemple par un message dans le forum), indiquant les dates auxquelles vous serez indisponible afin que les étudiants puissent organiser leur travail en fonction et que votre « présence » reste active symboliquement.



IV / LE RÔLE D'ÉVALUATEUR

Le dépôt des travaux par les apprenants s'effectue sur un espace dédié personnel et / ou collectif de la plateforme pédagogique concernée à l'université.

Selon les cas, vous pourrez apporter un retour soit en ligne (carnet de notes, par exemple), soit sous une autre forme qui vous convienne afin que l'étudiant puisse consulter vos observations sur les travaux et la note éventuellement attribuée. Tous les travaux rendus font l'objet d'une correction avec une transmission des éléments de correction à l'étudiant, afin qu'il en tire les enseignements et en fasse le meilleur usage.

Les résultats de l'évaluation que vous aurez conduite doivent obligatoirement être communiqués aux dates indiquées par le responsable de la formation pour le jury de délibérations.



/// BILAN DE L'ACTIVITÉ DE L'ENSEIGNANT-TUTEUR

Chaque année, dans un bilan organisé à l'initiative du responsable de la formation, il peut vous être demandé de faire une évaluation des activités de tutorat et de proposer d'éventuelles modifications pour l'amélioration du dispositif.

/// CONCLUSION

Vous détenez désormais quelques clés et pistes de réflexion pour la mise en œuvre de votre accompagnement tutorial.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions concernant ce guide à l'adresse suivante : **foad@univ-tours.fr**

Pour aller plus loin, vous pouvez consulter notre cours *Proposer son cours à distance*¹ dans lequel vous trouverez une *rubrique consacrée au tutorat à distance*².

Nous proposons également une offre de formation variée accessible sur le site du CAPE³.

- 1 Lien du cours en ligne : <https://celene.univ-tours.fr/course/view.php?id=11110>
- 2 Lien de la rubrique « Accompagner et tutorer les étudiants » : <https://celene.univ-tours.fr/course/view.php?id=11110§ion=5>
- 3 Lien vers l'offre de formation du CAPE : <https://cape.univ-tours.fr/version-francaise/transformation-pedagogique/formation>

GUIDE

ENSEIGNANT - TUTEUR

FOAD



Formation Ouverte et à Distance

Université de Tours

Centre d'Accompagnement à la Pédagogie
pour les Enseignants (CAPE)

60 rue du plat d'étain BP 12050
37020 Tours cedex 1

✉ cape@univ-tours.fr

🌐 cape.univ-tours.fr

